

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an fr. 8.-
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX n° 58
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an fr. 16.-
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.-
(Expédition une fois par semaine ensemble)

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT 61.303
DU PARTI
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES

(le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.

RÉCLAMES

(le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES

(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux
n° 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Doit-on le dire ?...

Tout le monde reconnaît que le français est une langue difficile. Il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir les délicieuses « Chroniques de Lançolot », d'Abel Hermant, dans le « Temps ». Il y a quelques années, l'Académie française mettait au point sa fameuse Grammaire, manuel, croyait-on, de la plus parfaite orthodoxie en la matière. Mais il s'est trouvé un savant grammairien pour démontrer en un tournemain, que cette Grammaire tant attendue renfermait un nombre impressionnant de fautes et d'erreurs. Le public parisien s'est fort égayé, en ces temps-là, de l'Académie et des académiciens.

Tout ceci à propos d'un petit article du Nouvelliste du 6 mai, intitulé : « Parlons français ». Un correspondant avait écrit, au sujet d'un festival : « Les préparatifs battent leur plein ». Le correcteur, jugeant l'expression incorrecte, avait mis : « Les préparatifs battent son plein ». Et il a l'appui d'un collaborateur du journal qui dit : « Battre son plein... est une expression imagée, composée du verbe battre, du substantif son (bruit) et de l'adjectif plein ». Dès lors, il est incorrect d'écrire au pluriel « battre leur plein ». On devrait dire : « Les préparatifs de la fête battent son plein ».

La question n'est pas de celles qui m'empêchent de dormir, mais je ne partage pas cet avis. Je crois plutôt qu'ici, plein est un substantif et son un adjectif, et qu'il n'y avait pas « de lourde faute de français » en l'occurrence. Et il faut un peu remonter à l'origine de l'expression, et l'étudier curieusement.

« Battre son plein » était un terme, ou une expression de marine, du moins à l'origine. Il se disait autrefois de la marée qui, arrivée à son plus haut point, reste stationnaire quelque temps avant de redescendre. C'est à ce moment précis que l'on pouvait dire : la marée bat son plein ; l'expression au pluriel devait être peu usitée, car le spectateur n'avait jamais sous les yeux que les mouvements d'une seule marée. Mais mettez l'expression au pluriel : les marées battent leur plein, ...ou son plein. Le substantif son n'aurait du reste ici aucun sens. Le son de la marée ! Le son des marées ! Allons donc ! La marée a une voix autrement puissante.

« ... O flots, que vous savez de lugubres histoires ! Vous vous les racontez en montant les marées, Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées, Que vous avez le soir, quand vous venez vers nous. » chantait Victor Hugo.

Il n'y a pas de doute quant au sens premier de l'expression ; le Larousse a repris textuellement cette définition du Littré, et la donne sous : **plein** (considéré comme substantif masculin, et non pas au chapitre où il définit le son. Du reste, plein, substantif, entre dans quantité d'expressions de marine dont la définition n'a que faire ici : porter plein, gouverner plein, plein la voile, etc., etc. Le plein de la mer était le moment où la marée est arrivée à sa plus grande hauteur.

Signalons aussi par analogie, des expressions comme : conserver son plein, tenir son plein, rompre son plein, faire son plein, qui sont usitées au jeu de trictrac : « Et quand mon plein est fait, gardant des avantages... (Regnard, Le Joueur).

Décidément, le français est bien compliqué, et maintes fois, en présence de deux expressions, on est enclin à penser que l'une et l'autre se dit ou se disent. Mais ici le doute n'est guère permis.

ZADIG.

Des amateurs pour la stratosphère

Le professeur Piccard avait offert, moyennant 300.000 francs, une place de passager pour sa prochaine ascension dans la stratosphère. Il aurait reçu vingt-deux offres.

500me anniversaire de l'imprimerie

Mayence, ville natale de Gutenberg, inventeur de l'imprimerie, a choisi 1940 pour célébrer le 500e anniversaire de la découverte de son illustre fils. En fait, on ignore, à quelques années près, quel âge exact a l'invention qui devait bouleverser le monde, car c'est le sort des inventions, si considérables soient-elles, de n'avoir point toujours un état civil bien régulier. Et la ville de Mayence, pour choisir la date de ses prochaines fêtes, s'est sagement contentée de se rappeler qu'en 1840, en 1740, en 1640 et même en 1540, des cérémonies avaient eu lieu en la mémoire du plus célèbre de ses fils.

Congrès du parti radical-démocratique suisse

Fribourg, 23 et 24 mai 1936

Le comité central du parti radical-démocratique suisse convoque l'assemblée ordinaire des délégués (congrès du parti) pour le samedi 23 et le dimanche 24 mai 1936, à Fribourg. Voici le programme de cette importante manifestation :

Samedi 23 mai :

20 heures : Ouverture de l'assemblée des délégués, à l'Hôtel de Fribourg (vis-à-vis de la Gare). Ordre du jour :

1. Rapport sur l'activité du parti, par M. Béguin, conseiller aux Etats, président du parti.
2. Rapport sur l'activité du groupe des Chambres fédérales, par M. Henry Vallotton, conseiller national, président du groupe radical-démocratique.
3. Election du comité central suisse et du président du parti pour la période administrative de 1936 à 1940.
4. Propositions éventuelles des organisations cantonales ou des commissions permanentes.

Le questionnaire britannique à l'Allemagne

L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, sir Eric Phipps, a remis, jeudi dernier, au ministre des affaires étrangères du Reich, baron von Neurath, le memorandum du gouvernement britannique demandant certains éclaircissements et certaines précisions sur le sens des propositions de paix incluses dans le discours que le Führer prononça, le 7 mars dernier, au moment même où il remilitarisait la Rhénanie, et qui ont été reprises dans la note transmise aux puissances locarniennes intéressées.

Sir Eric, en remettant le document à M. von Neurath, en a précisé ou souligné certains points par des explications orales. La note a été ensuite expédiée au chancelier Hitler à Munich, où les chefs du parti national-socialiste sont tous réunis pour discuter des questions importantes de politique intérieure.

On sait que le memorandum a été rédigé d'accord avec les gouvernements français et belge, il y a déjà un moment. S'il n'a pas été remis plus tôt à Berlin, cela tiendrait à des divergences de vues survenues entre différents membres du gouvernement de Londres. En effet, à la suite de longs débats, d'importantes modifications ont été introduites par le cabinet britannique dans le texte primitif. Avisés de ces changements, les gouvernements belge et français ont, à leur tour, fait leurs observations. Tout cela a pris du temps. Il semble que le memorandum ait été remanié jusqu'au dernier moment.

Le texte du questionnaire britannique a été publié, peu après sa remise, par les journaux de Londres et de Paris. Ce document n'envisage qu'une partie de toutes les questions posées par les propositions allemandes du 7 mars et par les mémorandums successivement transmis par M. Hitler, à Londres, les 24 et 31 mars derniers.

Le questionnaire britannique adresse au Reich différentes demandes d'éclaircissement et l'invite à faire savoir s'il s'estime en état de conclure des « traités sincères », maintenant qu'il vient de rétablir unilatéralement à son profit, par une violation de la loi internationale, l'égalité des droits. Il est également demandé à l'Allemagne, si elle entend respecter le statu quo territorial et politique en Europe, tant qu'il n'aura pas été modifié par de nouveaux accords librement négociés. L'Allemagne est encore interrogée sur la forme que doivent avoir à ses yeux la question de la mise en harmonie des nouveaux pactes de non-agression avec les obligations des membres de la S. d. N. et celle de la non-intervention dans les affaires d'un autre Etat.

Si réellement des négociations peuvent être engagées avec le gouvernement allemand, il faut s'attendre à ce qu'un ministre anglais se rende à Berlin pour les préparer.

Il n'est pas encore possible de préjuger de l'attitude du gouvernement du Reich. Les milieux officiels allemands se montrent très réservés à ce sujet. Par contre, la réaction dans la presse est plutôt violente. On y constate une réelle déception qui se traduit par une critique amère du questionnaire et par le reproche fait à l'Angleterre de s'être laissé imposer des directives par le gouvernement français. Les journaux protestent également de la publication du texte du questionnaire qui, à leur avis, aurait dû rester sur le terrain purement diplomatique. (i. e.)

La partie administrative sera suivie d'une réunion amicale des membres présents au congrès.

Dimanche 24 mai :

9 heures : suite de l'assemblée des délégués, à l'Hôtel de Fribourg. Ordre du jour :

1. Questions nationales et problèmes actuels : rapporteur : M. O. Wettstein, conseiller aux Etats.
2. L'assainissement des CFF et l'économie des transports ; rapporteur : M. Marcel Pilet-Golaz, conseiller fédéral, chef du Département fédéral des postes et chemins de fer.
3. Discussion générale.

Ensuite : banquet au Restaurant des Charmettes, boulevard de Pérolles, 93.

Le Secrétariat central du parti libéral-radical valaisan, à Martigny, tél. 61.303, doit être informé SANS RETARD des noms et du nombre des participants. Les inscriptions y sont reçues jusqu'au 16 mai, au plus tard.

Pour la protection des produits agricoles

Voici le texte de la motion présentée au Grand Conseil par M. Octave Giroud, député de Charrat :

« J'ai l'honneur de justifier la motion par les considérations suivantes :

Depuis une quinzaine d'années, de grandes régions de notre canton ont vu s'accroître de façon inusitée le nombre des arbres fruitiers, et aujourd'hui la production fruitière atteint des chiffres vraiment intéressants que je vous citerai tout à l'heure. Les récoltes présentes ainsi que la perspective des récoltes futures toujours plus grandes, n'étaient pas sans inquiéter ceux qui s'intéressaient au développement de l'arboriculture. Il ne suffit pas de produire ; il faut vendre, et pour vendre il faut se créer des débouchés nouveaux, une clientèle nouvelle plus nombreuse et surtout plus fidèle.

La crise que nous traversons rendait encore ce problème plus urgent, plus difficile à résoudre, car notre commerce de fruits livré à lui-même, exercé quelquefois par des personnes n'ayant pas les compétences voulues, allait peut-être se trouver impuissant à écouler, à des conditions normales, cet afflux inusité de marchandises.

C'est dans le but de parer à ces graves inconvénients, qui pouvaient causer un très gros préjudice à nos producteurs, comme aussi pour remédier à un système de vente qui se révélait défectueux, que s'est fondée au printemps 1934, sous les auspices de la Sté valaisanne de pomologie présidée par M. le conseiller d'Etat Troillet, l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes qui comprend les producteurs de fruits constitués en syndicat et les expéditeurs affiliés à l'Union des expéditeurs de fruits du canton (Unex). Cette organisation a surtout pour but de régulariser le marché, d'établir les prix tant celui d'achat aux producteurs que celui, plus important encore de la vente au commerce hors du canton, d'organiser des contrôles propres à assurer des livraisons conformes, pouvant satisfaire aux exigences de la clientèle. Elle devait également établir des standards pour les diverses qualités de fruits et de matériel d'emballage ; bref en un mot améliorer les conditions de vente de façon à concurrencer avantageusement les produits étrangers, sur nos places suisses. C'est ainsi que l'organisation, qui commençait son activité au printemps 1934, a pu faire contrôler, c'est-à-dire visiter par des personnes compétentes nommées à cet effet pendant la même année 8.842.000 kg. de fruits, légumes, et en 1935, malgré un gel partiel, ce chiffre était ramené à 7.144.000 kg.

C'est vous dire, M. le président et Messieurs, toute l'importance que pouvait avoir une pareille organisation qui pouvait empêcher un avilissement des prix, soit en luttant contre des baisses exagérées, soit en intervenant auprès de nos pouvoirs publics fédéraux pour régler et contenir les importations de produits étrangers.

Malheureusement, il se révèle que malgré des démarches pressantes de la part de l'O. C. qui est la direction générale de l'organisation créée, une partie des producteurs et quelques expéditeurs ne sont pas encore affiliés à l'organisation et refusent de se soumettre aux prescriptions établies.

Cet état de choses cause un grave inconvénient puisqu'il crée une inégalité de traitement entre les divers producteurs ; d'autre part, une partie profite du travail des autres sans en assumer les frais proportionnés.

J'ajouterais même qu'une concurrence de ce genre est néfaste pour le maintien des prix de vente et peut causer les plus graves préjudices. Des exemples concrets pourraient être cités à ce sujet.

Le Conseil d'Etat, qui a toujours soutenu l'organisation créée, a bien porté jusqu'ici des arrêtés prescrivant les conditions de qualité, les dates de cueillette, etc., des diverses variétés de fruits, mais ces arrêtés n'ont pas une base légale suffisante, et il n'est pas possible d'en exiger l'observation rigoureuse par tous les intéressés.

C'est donc pour remédier à ces divers inconvénients que nous prions le Conseil d'Etat de bien vouloir présenter au Grand Conseil un projet de loi sur la matière. Ces mesures législatives n'auront, en somme, qu'à codifier l'état de choses existant, de sorte qu'il faut simplement, nous semble-t-il, réunir en une loi ou décret, dans la forme voulue, les dispositions en question, sauvegardant ainsi les intérêts d'une des branches principales de notre économie.

On sait que cette motion a été acceptée par le Grand Conseil.

Valais

L'Italie quitterait la S. d. N.

et formerait un bloc demandant la révision du statut colonial de l'Europe

Le Journal des Débats publie la dépêche suivante de Rome :

« Il y a deux courants d'opinion, dont le plus fort est celui qui est en faveur de la sortie de la ligue. Les décisions ne seront probablement pas immédiates, mais dans le cas de la sortie, l'Italie ne restera pas passive. Certains pensent qu'elle entraînerait l'Autriche, la Hongrie et l'Albanie. D'autres prévoient une campagne d'une grande portée pour la révision générale des situations coloniales des pays européens, campagne qui, estime-t-on, ouvrirait des perspectives intéressantes à l'Allemagne et mériterait son appui pour un pacte à deux. »

La conduite de la guerre abyssine

Dans le Temps, le général Baratier commente les opérations de cette guerre et écrit :

« Loin de battre en brèche des conceptions anciennes sur l'extrême difficulté de conduire des opérations offensives à grande distance des bases de ravitaillement, les événements d'Ethiopie les confirment : les Italiens ont remporté sur le front nord quatre victoires successives parce qu'ils ont combattu près de leurs approvisionnements, la tactique abyssine leur en ayant laissé la possibilité. Si le Négus, continuant sa manœuvre initiale, s'était borné à harceler l'ennemi, tout en cédant à son avance, au lieu de l'attaquer sur des positions organisées et ravitaillées, le temps eût, sans doute, travaillé pour lui. Les forces italiennes n'auraient vraisemblablement pas dépassé aujourd'hui la ligne du Taccagé. Les armées éthiopiennes existaient toujours et la saison des pluies aurait, pour cinq mois, suspendu les hostilités, sans qu'aucune décision militaire véritable fût intervenue. Qui sait, alors, ce qui serait arrivé ? »

Le prochain ministère Léon Blum

La chronique du 101me ministère a enregistré mercredi quelques précisions ou plus exactement quelques confirmations à propos des participations sur lesquelles M. Léon Blum pourra compter dans la formation de son cabinet. Les invitations à entrer dans ce gouvernement avaient été adressées aux communistes, à la C. G. T., à l'union socialiste et aux radicaux-socialistes.

Le refus des communistes était connu depuis avant les élections ; ils ne feront que le confirmer en renouvelant l'assurance de leur soutien dans la majorité du front populaire. La C. G. T., qui s'interdit tout cumul avec des mandats politiques, déclare que sa collaboration peut s'établir dans l'acceptation d'organismes techniques ; la décision définitive sera prise le 18 mai par le comité confédéral national. En revanche, l'union socialiste, dont M. Paul-Boncour est le chef, acceptera d'entrer dans le ministère, ainsi que les radicaux-socialistes.

Les radicaux-socialistes seront du gouvernement

Le bureau du comité exécutif radical-socialiste a accepté à l'unanimité, après une courte délibération, l'offre de collaboration au gouvernement, faite par le parti socialiste S. F. I. O.

Ministres probables

L'Echo du Nord annonce qu'il est de plus en plus probable que M. Salengro, maire de Lille, et M. Lebas, député, maire de Roubaix, feront partie du cabinet Léon Blum, le premier en qualité de ministre de l'intérieur, et le second comme ministre du travail. Il est, en outre, probable que l'on reverra M. Paul-Boncour aux affaires étrangères.

La grève générale à Athènes

La grève générale qui avait été annoncée a commencé jeudi. Les troupes, la police et la gendarmerie sont alarmés dans tout le pays.

Des mesures ont été prises par le gouvernement pour empêcher des troubles.

L'ordre de grève générale a été donné à minuit à Athènes et dans de nombreuses villes de province. Les services publics continuent à fonctionner normalement. Les journaux s'efforcent de paraître.

L'Etat préconise un impôt cantonal de crise

Notre correspondant de Sion nous écrit :

Aux renseignements que nous avons donnés au Confédéré sur les projets financiers de l'Etat, nous pouvons maintenant en ajouter d'autres.

Le gouvernement vient d'élaborer à la hâte un nouveau décret qui prévoit un impôt cantonal de crise et qui sera soumis prochainement au Grand Conseil. Il abandonne, ainsi que nous l'avons déjà dit, les plans qu'il avait exposés dernièrement à la presse et à divers délégués des milieux économiques. Mais son projet de la dernière heure aura-t-il plus de succès que l'autre ?

Le décret dit ceci : « Le canton perçoit pour l'année 1936 et à partir du premier janvier 1936, une contribution cantonale de crise jusqu'à concurrence de fr. 100.000. »

Ce premier article est terriblement nébuleux, et l'expression « jusqu'à concurrence » a quelque chose de la fois de vague et d'inquiétant.

Quand se décidera-t-on à parler au contribuable une langue honnête et courtoise, au lieu de ruser avec lui ?

« Le produit de cette contribution, lit-on plus loin, sera affecté à la couverture des dépenses extraordinaires votées par le Grand Conseil pour les travaux de chômage, dans le sens du décret du 7 février 1936, concernant la création des possibilités de travail ». Il n'y a rien à redire à cela.

L'impôt cantonal de crise auquel le public avait déjà manifesté sa froideur quand MM. Troillet et Lorétan s'en faisaient les champions serait perçu pendant deux ans.

Enfin, l'Etat prétend charger les citoyens du canton d'un nouveau fardeau sans leur demander ni leur avis, ni leur approbation et il fait imprimer ceci noir sur blanc :

« Vu l'urgence et attendu que les dispositions ci-dessus ne sont que d'une portée provisoire, le présent décret n'est pas soumis à la votation populaire. »

Ce dernier point a soulevé pas mal d'indignation aussitôt qu'il fut connu : M. Gaspard Stockalper et ses amis y font opposition. Ils parlaient d'adresser un recours à l'autorité compétente ou de lancer une initiative populaire si le Conseil d'Etat maintenait sa décision.

Quant aux milieux économiques, ils n'ont pas caché leur opinion : ils seront opposés à un impôt cantonal de crise aussi longtemps que le gouvernement aura la faculté d'augmenter, par ailleurs, les centimes additionnels.

A un sacrifice librement consenti, ils ont trop peur qu'on en ajoute un autre et cela ne manquerait pas d'arriver.

De tout cela, l'observateur impartial ne peut tirer qu'un enseignement : même en réalisant un accord momentané parmi ses membres, le Conseil d'Etat n'a plus la confiance et l'appui des populations. Son désarroi se manifeste ouvertement dans ces décrets confus et bâclés qu'il échaude au dernier moment et qui sont la plus pure expression du désordre et de la confusion qui règnent à la Planta. Comment s'étonner, dès lors, qu'il n'y ait plus de sécurité dans le pays ?

Après avoir passé des années en querelles stériles et personnelles, les membres du gouvernement sont bien empêchés de faire une politique énergique et clairvoyante et leurs tâtonnements ne font qu'aggraver le malaise.

On sent le pouvoir exécutif à la merci des événements, désemparé devant les nécessités de l'heure, inquiet de l'avenir et lui qui devrait conduire et diriger le canton, il semble éperdument chercher à gauche, à droite, et même en l'air des directives...

Pas un sou au gouvernement actuel !

Tel est le mot d'ordre des jeunes conservateurs qui sont en train de le clamer partout, et il ne faut pas s'étonner si à l'incohérence de la politique gouvernementale il y ait des citoyens pour n'opposer rien d'autre qu'une volonté négative et tenace.

Le bruit s'était répandu, à Sion, que le Conseil d'Etat, pour des raisons d'économies, renoncerait à l'exécution de son programme des routes alpêtres. Il n'en est rien.

Dans son ensemble, il a été approuvé par la Confédération et il sera réalisé par étapes.

Jusqu'à présent, Berne a promis de subventionner la Furka et serait également d'accord de contribuer aux frais d'aménagement du Grand St-Bernard : ce sont donc ces deux routes qui seront mises les premières en chantier.

Mais il n'est pas question — pour l'instant du moins — d'enterrer le projet général.

Voilà donc résumés les soucis financiers de l'Etat du Valais qui de plus en plus est obligé de gouverner de se passer du peuple... A. M.

(Note réd.) Cet impôt de crise ne nous dit rien qui vaille ; au surplus, il nous paraît inadmissible que le peuple ne soit pas consulté. A lui, qui paye, de prendre ses responsabilités. Mr.

La préparation des salades

(Comm.) Il est étonnant de voir combien peu de gens savent préparer une salade qui soit vraiment bonne. Et pourtant, aujourd'hui que l'importance de la salade quotidienne pour notre santé est pleinement reconnue, il est essentiel que la salade soit préparée de telle sorte qu'on ne s'en lasse jamais :

Pour les salades vertes, on prend, selon les goûts, du bon vinaigre, de la CITROVINE ou du jus de citron, mais dans tous les cas de la bonne huile d'olive et un peu de sel. Selon le genre de la salade, on peut y ajouter diverses fines herbes, telles que du persil, du cerfeuil, de la ciboule, de l'estragon, de la marjolaine, etc. ou y mettre de l'oignon, de l'ail, de la moutarde, de l'arôme Maggi, du jaune d'œuf ou de la crème pour en varier le goût. Il faut d'abord préparer la sauce de la salade et la verser ensuite sur la salade.

Grand Conseil

Séance du jeudi 14 mai 1936

Présidence de M. Ch. Haegler, président.

Une pétition de citoyens de Rarogne est renvoyée à la commission.

Election du 2^{me} vice-président

M. Marcel Gard, présenté par le groupe radical, est élu par 65 voix sur 77 (12 blancs). M. Marcel Gard considère son élection comme une marque de confiance envers le parti libéral-radical auquel il appartient et accepte son élection.

Election du secrétaire de langue allemande

M. Jules Weiss est élu par 75 voix sur 90 bulletins rentrés (11 bulletins blancs).

Sont élus scrutateurs MM. Carron et Lot Weyer le premier par 82 voix, le second par 73 sur 92 bulletins rentrés.

Election du président du Tribunal cantonal

M. Clausen est élu par 78 voix sur 92 bulletins valables.

Vice-président du Tribunal cantonal

M. Camille Pouget est élu par 89 voix sur 96.

Interpellation Henri Desfayes

concernant les mesures à prendre pour lutter contre le gel de printemps :

« Nous n'insisterons pas sur les ravages que, presque tous les ans, dans une proportion variable, ce fléau cause à une branche essentielle de notre économie nationale. Ce serait enfantin. Tous, paysans pour la plupart, et tous solidaires, nous savons que, tel un fantôme, plane chaque printemps sur nos récoltes en perspective le spectre des gelées ou blanches ou noires suivant l'intensité du froid et des courants. Nous rappellerons seulement, à titre d'orientation, qu'il gèle en moyenne dans la plaine 3 ans sur quatre et que ces belles plantations qui apportaient avec elles tant d'espoirs et de promesses sont aujourd'hui l'objet de déboires et de regrets. Des cris de découragement et de lassitude montent de toutes parts créant une atmosphère de malaise au sein de ces populations qui n'ont cependant reculé devant rien pour essayer de donner un essor nouveau à leur situation, à leur commune respectivement et à leur canton.

Heureusement que depuis février à ce jour, malgré le gel meurtrier dont les conséquences douloureuses se feront sentir, une fois de plus, jusque dans les vallées les plus profondes du vieux pays, des expériences faites un peu partout dans les zones les plus exposées, nous permettent d'affirmer que le gel de printemps est définitivement vaincu.

Depuis 3 ans, nous savions par expérience que le réchauffement de l'air était le meilleur et plus sûr moyen de lutte : nous l'avions expérimenté à la « Sarvaz » sous la direction du Dr Faes, chef de la Station fédérale d'essais agricoles à Lausanne. Nous avions pu constater à cette occasion déjà, qu'après 15 minutes de fonctionnement, les appareils utilisés, brûlant du mazout, dégageaient une chaleur qui faisait monter le thermomètre de 5 degrés, c'est-à-dire dans une proportion largement suffisante pour parer au mal. Mais, hélas ! les résultats pour l'époque, étaient trop beaux pour qu'ils fussent pratiquement réalisables. Les calculs, basés sur ces premiers essais, nous mettaient en présence d'une dépense d'installation de 5000 fr. par hectare. Le matériel employé était très cher et, par surcroît, délicat, nous entraînant de ce fait à des amortissements par trop onéreux.

Il fallait donc se cramponner à l'idée mais lui trouver un moyen d'application plus simple, plus pratique et surtout moins coûteux.

Eh bien ! Messieurs, ce moyen nous le possédons aujourd'hui et à ceux qui restent sceptiques, nous leur proposons une promenade jusqu'à Châteauneuf où M. le directeur Luisier a réussi un véritable tour de force en protégeant intégralement plusieurs hectares de culture fruitière contre une température de -4.6. Les arbres protégés par le mazout sont chargés de fruits alors que les zones voisines non chauffées offrent un aspect de désolation. 10.000 fr. de fruits environ ont été protégés par une dépense de 3000 fr., répartis sur une période de risques fort longue.

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de signaler aussi comme nous l'avons fait déjà par la voie de la presse, qu'un actif et courageux arboriculteur de Saillon, M. Hubert Roduit, a sauvé sa récolte dans des proportions fort appréciables, en brûlant, pendant toute la période de danger, de la sciure imbibée de mazout. C'est vous dire que le résultat est positif et la preuve patente.

Etant donné l'importance du but poursuivi et à l'instar de ce qu'ont déjà fait les communes intéressées pour atteindre, de concert avec la Société cantonale de pomologie, les résultats si appréciables que l'on connaît, nous verrions l'aide de l'Etat intervenir sous la forme que voici :

1. par l'octroi d'un subside en faveur de la Sté cantonale de pomologie ou de la direction de Châteauneuf destiné à poursuivre les essais et à perfectionner les appareils dans le but de les rendre plus pratiques et moins coûteux.

2. par l'octroi d'un subside à des organisations agricoles et à des propriétaires pour l'achat en commun de ce matériel en vue de l'obtenir aux meilleures conditions possibles en le mettant ainsi à la portée de chacun.

3. par l'intervention auprès de la Confédération pour l'engager à exonérer des droits d'entrée le mazout et les autres produits similaires reconnus efficaces, jusqu'au moment où l'électricité, qui serait le moyen idéal, aura trouvé la forme pratique pour être livrée à un prix en relation avec le rendement des cultures à protéger.

M. Troillet, chef du Département de l'Intérieur, félicite M. Desfayes d'avoir déposé sa motion qui vient à son heure et qui est destinée à restaurer la confiance de l'agriculteur.

Il accepte les propositions faites par M. Desfayes, car il estime que si l'on peut protéger l'agriculture contre le gel et l'inondation, elle sera équipée complètement et pourra envisager l'avenir avec confiance.

M. Desfayes se déclare satisfait.

M. Thomay se déclare une motion dans le même sens.

Centimes additionnels

M. Troillet demande au Grand Conseil de voter 10 centimes additionnels, soit 6 2/3 pour la correction du Rhône, 3 1/3 pour l'assistance. Ces centimes devront être votés chaque année par le Grand Conseil.

M. Couchepin fait observer que pour 1936 les

centimes additionnels ont déjà été votés avec le décret de correction du Rhône.

Les centimes additionnels sont votés. Il convient de préciser que ceux destinés à l'assistance ne sont supportés que par les contribuables ayant un revenu de plus de 6000 fr. ou plus de 20.000 fr. de fortune ; les autres centimes sont supportés au prorata de l'impôt ordinaire par tous les contribuables.

Rapport de la Banque cantonale

Rapporteurs MM. Thenen et Fellay.

La commission a fait sienne une observation du rapport de la direction demandant une surveillance des Registrars cadastraux communaux ; elle remarque également que certains offices de poursuites et faillites ne déposent pas à la Banque cantonale leur disponibilité.

Elle constate que la créance contre la Furka est entièrement perdue (500.000 fr.)

Le rapport constate l'excellente situation de notre établissement cantonal. Le bénéfice atteint 477.412 francs.

Il est proposé : 1) d'approuver les chiffres et le bilan ainsi que la répartition des bénéfices ; 2) de donner décharge de la gestion aux organes de la Banque cantonale.

MM. Dellenberg et Weyer font quelques observations et demandent notamment que le rapport concernant la répartition de subsides aux agriculteurs dans la gêne soit distribué au plus vite.

M. Kuntschen demande qu'on réduise de l'actif le montant de certaines créances qui sont d'ores et déjà compromises.

M. M. Bovin, président de la commission des banques, répond qu'après étude, il est prématuré de le faire.

M. Escher, chef du Dépt des finances, déclare que la Banque est couverte, sauf l'un ou l'autre cas. Il répond à M. Kuntschen que les valeurs en portefeuille sont cotées à leur valeur ; il y a du reste le contrôle.

M. Haldi fait entendre la voix des hôteliers ; il déclare que proportionnellement les engagements de la Banque envers eux sont inférieurs à ceux des autres cantons.

Corrections de torrents

On adopte 3 projets de décrets concernant la correction des torrents : 1) du Riedbach, commune de Brigue ; 2) la Viège et du Triffbach, communes de Saas-Grund et Saas-Fée ; du Holzgraben, commune de Glis. Ces décrets sont votés.

M. Couchepin fait observer qu'on a un peu trop tendance à abuser de la clause d'urgence : on ne vote plus un décret sans la clause d'urgence, or, en l'occurrence, l'arrêté fédéral devant attribuer les subsides pour ces corrections n'est même pas encore voté à Berne !

Motion concernant la répartition des redevances des forces hydrauliques

M. Troillet, conseiller d'Etat, répond à la motion Clavien, Morand et Cie : On a admis que les rivières et torrents appartiennent aux communes qui sont autonomes ; il ne peut adopter la motion telle qu'elle est présentée, parce qu'elle soulève des problèmes trop importants ; par contre il accepte d'adapter la loi sur les forces hydrauliques aux circonstances actuelles et examinerait une meilleure répartition des redevances.

Impôt de crise

A la fin de la séance, le président du Gd Conseil donne la parole à M. de Stockalper qui déclare avoir reçu satisfaction à la suite d'un entretien avec le chef du Dépt des finances.

M. le conseiller d'Etat Escher relève que le 90 % des déclarations sont rentrées, mais qu'il veut bien prolonger jusqu'à la fin mai le délai aux contribuables qui en feront eux-mêmes la demande au Service des contributions.

Puis, la 1^{re} semaine de la session est close.

La récolte des asperges. — (Inf. part.)

Alors que la récolte des asperges a été anéantie dans la plaine, celle des asperges a été épargnée et s'annonce sous les meilleurs auspices. Depuis dimanche la gare de Saxon a expédié six à sept tonnes d'asperges par jour.

On apprend, d'autre part, que le gel a atteint les pruniers dans diverses régions du canton.

La chasse aux braconniers. — (Inf. part.)

Ces derniers temps, les gardes-chasse ont poursuivi les braconniers et ils ont réussi quelques beaux coups de filet. On avouera que c'était bien leur tour !

A Chandolin, ils ont dressé procès-verbal à un certain Z., qui aurait tué deux chamois, dont un faon de l'année, et qui n'avait pas pris la précaution d'en cacher les peaux.

Dans la région de Gampel, ils ont découvert une affaire du même genre qui prendra, par la suite, une certaine importance et sur laquelle on sera discret pour l'instant.

Enfin, dans un chalet du Haut de Cry ils ont mis la main sur deux fusils militaires, un grand couteau servant à dépecer le produit de la chasse, et des cartouches qu'on avait mis à l'abri dans un petit chalet. Ce fut un jeu pour la police d'identifier les deux coupables dont l'un est un récidiviste du braconnage.

Ils ont non seulement chassé le chamois en temps prohibé, mais ils ont réalisé leurs exploits dans le district franc et avec des armes militaires. C'est dire assez qu'ils seront passibles d'une amende élevée : 800 francs pour l'un et 1000 fr. pour l'autre !

Voilà qui servira d'avertissement à ceux que la police n'a pas pris...

Saxon. — Remaniement parcellaire. — Les propriétaires intéressés au remaniement parcellaire des « Frasses-Champagne-Ecône », peuvent donc prendre possession de leurs nouvelles parcelles selon le dernier état qui leur a été remis. Quant à l'établissement des chemins nouveaux, il aura probablement lieu dès le début de l'automne prochain, après une mise en soumission qui paraîtra au Bulletin officiel.

— Dimanche 17 mai : Grand bal de la Jeunesse radicale, dès 14 heures.

La Murithienne. Société valaisanne des sciences naturelles. — La Murithienne tiendra une réunion à Ravoire sur Martigny, le 17 mai avec le programme suivant :

8 h. 45 Départ en autocar de la gare de Martigny CFF (prix 2 fr.).

9 h. 15 Messe à la Chapelle de Ravoire.

9 h. 45 Séance à la Maison d'école de Ravoire. Communications scientifiques : Dr M. Bornand : *Les germes atmosphériques* ; M. Oulianoff : *Quelques explications géologiques et glaciologiques concernant le versant sud de l'Arpille* ; Ph. Farquet et J. Mariétan : *La région de Ravoire*.

10 h. 45 Départ pour l'excursion : montée au col de la Croix de Chioeu (1600 m.) et au Signal (1695 m.) 2 heures.

12 h. 45 Pique-nique. Retour sur Ravoire, visite des blocs erratiques et descente par le sentier des chasseurs sur La Bâtiar et Martigny pour les trains du soir.

Les participants qui utiliseront l'autocar sont priés de retenir leur place auprès de M. Mariétan à Châteauneuf (tél. 2.96), jusqu'à samedi 18 h.

La séance et l'excursion sont publiques. Toutes les personnes qui s'intéressent aux sciences naturelles sont cordialement invitées.

A la gare de Sierre. — Nous apprenons que M. Lucien Lathion, chef de station à Saxon, a été promu chef de la gare de Sierre avec entrée en fonctions le 1^{er} juillet prochain.

Nos sincères félicitations à notre ami M. le député Lathion et nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

La « Collombeyrienne » à Martigny. — On a beaucoup remarqué à Martigny la présence à la fête du Confédéré de la vaillante *Collombeyrienne*, dont rien n'a entamé la confiance et qui continue bravement à défendre à Collombey l'idéal de notre parti.

Le matin, avant de prendre son train à la gare CFF de Monthey, la *Collombeyrienne* a triomphalement défilé dans les rues du chef-lieu.

Ardon. — La dévouée fanfare d'Ardon l'Helvétia organise dimanche sa kermesse annuelle. Allez-y tous. (Voir aux annonces).

Les journées en l'honneur des 13 compositeurs valaisans.

— Le livret de ces journées contiendra une petite biographie des 13 compositeurs dont les œuvres seront exécutées les 16, 17, 20 et 21 mai par la Chorale séduisante et le Chœur mixte de la Cathédrale de Sion. Il valait, en effet, la peine de réunir en quelques pages les grands traits de la vie de ces hommes qui ont fait honneur à notre canton, et qui ont porté le parfum de notre vie valaisanne jusque dans les pays les plus lointains. Après de longues recherches, M. G. Haenni, directeur des deux chœurs, a réussi à rassembler des documents très intéressants qui lui ont permis de nous retracer avec bonheur la vie de ces hommes que nous ne connaissons pas assez. C'était quelque chose à faire et l'on est à se demander pourquoi cela n'a pas été entrepris plus tôt. Certaines biographies feraient en effet de délicieuses amateures de vies romancées, telles qu'il s'en publie beaucoup de nos jours.

Il est intéressant de suivre nos compositeurs valaisans à travers leur vie modeste de simples ouvriers de l'Idéal et c'est ce que le livret publié à l'occasion des journées en l'honneur des compositeurs valaisans permettra de faire.

En étudiant et en faisant connaître ces musiciens qui sont issus de la même terre que nous, il nous sera peut-être donné de mieux nous connaître nous-mêmes. Et c'est une grande chose. (Voir aux annonces).

A nos abonnés. — Le Confédéré paraîtra la semaine prochaine mardi et vendredi. (Jeudi, fête de l'Ascension).

Nécrologie. — La mort fait ample moisson ces temps-ci : nous apprenons la mort de M. Valentin Wouilloz, propriétaire de l'Hôtel Suisse du Châtelard, dont l'ensevelissement aura lieu samedi à Finhaut ; puis celle de M. Denis Bourgeois, ancien juge à Bovernier, tous deux fervents citoyens libéraux-radicaux.

Aux familles en deuil nos sincères condoléances.

A nos amis de l'étranger. — Nous prions ceux de nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir régler leur abonnement pour 1936 : sans bulletin 16 fr. ; avec bulletin 21 fr.

Avis. — On a trouvé à l'Hôtel Clerc, à Martigny, dimanche, un toquet bleu avec pompon. Le réclamer à la rédaction.



**Migraine
Neuralgie!**

alors vite une

POUDRE

KAFA

DANS TOUTES PHARMACIES. La boîte de 10:1.50

Déposit Général : PHARMACIE PRINCIPALE - GENÈVE

Sion

† **Henri Mévillot**

Mercredi soir 13 mai se répandait en ville de Sion une nouvelle que l'on avait peine à croire : M. Henri Mévillot venait de mourir. Et pourtant, c'était bien la dure réalité.

M. Mévillot avait été mardi soir encore à la répétition de l'Harmonie municipale, dont il était un membre distingué. Il venait de quitter ses amis, et rentrait chez lui, lorsqu'un malaise le surprit. Il dut s'allier, et cette attaque l'emporta mercredi soir. M. Mévillot avait bien eu une première atteinte du mal en juillet 1935. Il avait dû quitter son travail pendant 3 mois, mais sa santé avait repris le dessus et tout danger paraissait conjuré pour longtemps.

Ne déclarait-il pas à ses collègues de bureau le 11 mai encore qu'il ne s'était jamais senti aussi bien. Et 3 jours après, il était emporté, à l'âge de 45 ans.

M. Henri Mévillot était fonctionnaire aux CFF. Entré en 1908 dans cette administration, comme apprenti, il en avait gravi les échelons, et occupait le poste de commis principal de première classe au Bureau de l'Ingénieur de la voie à Sion.

Fonctionnaire modèle, M. Mévillot était très apprécié de ses supérieurs et de ses collègues. C'est qu'il alliait à un sérieux parfait dans les affaires, un caractère d'une jovialité que chacun appréciait. Il était connu à Sion et dans le canton. Il avait fait toutes les mobilisations comme trompette au bataillon 11 et se plaisait à évoquer les souvenirs de ces heures passées à nos frontières. C'est d'ailleurs au cours d'un de ces services qu'il fit connaissance, à la Chaux-de-Fonds, de celle qui devint la compagne dévouée de sa vie.

Depuis lors, il faisait partie de l'Harmonie municipale de Sion et tenait la partie d'alto-solo. Il était en outre membre du comité et secrétaire. M. Mévillot était également membre de plusieurs sociétés locales, et partout on le rencontrait avec plaisir.

Mais il s'était occupé également de la chose publique. Radical convaincu, M. Mévillot ne cachait pas ses opinions et savait les défendre. Il faisait partie du comité du parti libéral-radical de Sion et en avait rempli les fonctions de secrétaire. Et pour le distinguer, ses combattants l'avaient appelé aux fonctions de conseiller bourgeois, qu'il remplissait depuis 1932 avec une parfaite compétence.

Mais ces quelques détails ne sauraient donner une image complète de la vie de celui qui vient de disparaître trop tôt. M. Mévillot était un parfait honnête homme, comme on n'en rencontre plus que rarement. Et ce n'est pas employer un lieu commun que de dire qu'il ne comptait que des amis, car chacun rendait hommage à ses qualités et à sa droiture.

Aussi est-ce entouré de l'estime générale que M. Mévillot s'en va, et devant cette tombe trop tôt ouverte, nous ne pouvons que nous incliner avec un profond regret.

A sa femme dévouée, à ses trois enfants, à ses deux frères, MM. Maurice et Albert Mévillot, nous adressons l'expression de notre respectueuse sympathie.

Monthey

La « faucheuse »

A quelques jours d'intervalle la mort a ravi M. Théodule Kalbermatten, âgé de 75 ans, père de nos amis Kalbermatten frères, camionneurs à Monthey, et M. Jules-Marie Rigoli, décédé à l'âge de 63 ans. Aux deux familles en deuil nos condoléances.

Martigny

Harmonie municipale

Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h. 30 précises. Chaque membre est prié d'apporter avec lui son réservoir. Distribution d'essence après la répétition... Nous comptons sur une nombreuse participation. N'oubliez pas la cagnote !

Le Comité.

Club alpin

La course de mai du groupe à la cabane Bétémp-Massif du Mt-Rose, aura lieu du 21 au 24 mai. Départ pour Viège le 21 à 6 h. 48. Tous les participants sont instamment priés de se trouver ce soir vendredi 15 au stamm à l'Hôtel Kluser.

Pharmacie de service

Du 16 au 20 mai : Pharmacie Closuit.

« Les Bateliers de la Volga » au Royal

D'après un scénario original de Joseph Kessel, on a réalisé un film coloré, bien rythmé : *Les Bateliers de la Volga*. La Volga ! Miroir de l'ancienne Russie ; de magnifiques bateaux de luxe y croisent les péniches halées péniblement sur la berge par des hommes dépeçonnés qui, dans des chants devenus célèbres, expriment les peines de leur rude existence, leurs efforts, leurs espoirs. Là, des élégances et des orgies sur l'eau. Ici, la misère attelée à la misère. Deux mondes étrangers qui vont communiquer au cours de cette histoire.

L'interprétation est de 1er ordre. Pierre Blanchar, en officier élégant ou bien en batelier pitoyable, a d'inimitables réflexes expressifs. Charles Vanel nuance excellemment le personnage du colonel Goreff ; Vera Korène est belle et pathétique et Inkijnoff est toujours étonnant de vérité et de sobriété de jeu.

Le programme du Royal est un nouveau succès.

Laurel et Hardy à l'Etoile

C'est manquer de se faire une pinte de bon sang que de ne pas aller voir Laurel et Hardy dans *Les Chevaliers de la Flemme*. Ces deux princes de l'humour forment un duo incomparable. Leur comique est copieux et ne se répète jamais. Ils sont des créateurs de joie

Dernières nouvelles

Les crimes crapuleux

La police de Genève avait reçu des plaintes de prostituées se plaignant qu'un individu cherchait à les étrangler.

Sitôt arrêté, celui-ci, Edouard Fatio, a avoué avoir étranglé il y a 5 ans une nommée Delapierre. Il sera poursuivi pour meurtre et 11 tentatives de meurtre.

Les parricides

Les deux Uldry, arrêtés à Lyon pour avoir assassiné à Genève leur mère pour la voler, ont été livrés à la police genevoise. Ils n'ont manifesté aucun repentir et donné d'abondants détails sur la manière dont ils ont préparé leur coup, frappé Mme Uldry avec des bouteilles.

L'argent du vol leur a été soustrait à Lyon par des gens sans scrupules.

L'annexion de l'Ethiopie

La Chambre italienne s'est réunie en séance extraordinaire hier à Rome pour la ratification des décrets-lois relatifs à l'annexion de l'Ethiopie et à la création de l'empire fasciste.

La décision a été prise à l'unanimité.

de tout 1er ordre, pour ainsi dire inimitables et inégalables. Le film que leur verve anime tiendra les spectateurs en équilibre pendant près de 2 h. C'est une cure de sainte gaieté. Laurel et Hardy s'y surpassent. *Les chevaliers de la flemme* est un des spectacles les plus amusants que vous puissiez voir. Ce film a tenu l'affiche 4 semaines consécutives à Genève.

Grande matinée pour enfants, dimanche à 14 h. 30. Un souvenir de Laurel et Hardy sera remis à chaque enfant.

Confédération

Cour pénale fédérale

Par décision du Tribunal fédéral, le juge Nægeli a été désigné en qualité de président de la Cour pénale fédérale, qui s'occupera de la plainte déposée par M. H. Schupbach, ancien président du Conseil national, pour diffamation dans l'exercice de ses fonctions présidentielles, contre le conseiller national G. Duttweiler.

Du marc de fruit

Une entreprise vient d'être fondée à Bischofszell dans le but d'extraire de la pectine du marc de fruits, et d'utiliser ainsi des fruits qui jusqu'ici étaient destinés à la distillation. Des bâtiments seront construits. Leur coût est évalué à 170.000 fr. Les installations techniques reviendront à 450 mille francs.

Les Sports

Gymnastique à l'artistique

La finale du 1er championnat valaisan aux engins, organisé par l'association valaisanne des gymnastes à l'artistique, s'est disputée dimanche à Brigue. C'est le groupe de Brigue qui s'est adjugé la victoire en totalisant 413,10 pts (maximum 450). L'équipe de Chippis occupe la 2me place, avec 411,625 pts. Au classement individuel, l'excellent gymnaste Blatter (Brigue) s'est assuré la victoire avec 144,90 pts (maximum 150) et a ainsi conquis le titre de champion valaisan pour 1936. Au 2me rang nous trouvons T. Gysin (Chippis) 142,20, au 3me Anderreggen Hubert (Sierre) 137,80 pts.

A l'issue du match, on a remis au groupe vainqueur, pour la durée d'une année, le challenge offert par M. S. Antonioli, président d'honneur de l'association.

Manifestations de gymnastique en 1936

La saison débutera dimanche prochain par la fête cantonale de lutte dont l'organisation a été confiée à l'active section de gymnastique de Vouvy. Le 24 mai nous aurons à Vernayaz la journée cantonale des gymnastes aux nationaux et le dernier dimanche du même mois, à Saxon, celle des gymnastes à l'artistique. Le premier dimanche de juin sera réservé à la réunion annuelle de nos sections de pupilles. C'est la section de Riddes qui a été chargée d'organiser cette manifestation. Il reste à fixer la compétition annuelle des gymnastes-athlètes qui ne voudront certainement pas rester inactifs.

A part la réunion des pupilles qui est patronnée par la commission de jeunesse de l'association cantonale valaisanne de gymnastique, les manifestations annoncées sont placées sous le contrôle des organisations respectives. Elles fournissent à ces associations l'occasion de manifester leur vitalité et permettent à nos gymnastes individuels de se mesurer entre eux une fois au moins au cours de l'année. La lutte pour les places d'honneur y est toujours très vive, mais l'esprit de camaraderie est suffisamment développé dans nos sections pour que ces joutes demeurent pacifiques et loyales. L'entraînement de nos gymnastes en vue de ces différents concours est cependant intimement lié à la préparation des exercices prévus par le plan de travail de la fête fédérale de Winterthour (17-20 juillet). Une douzaine de nos sections, représentant un effectif de quelque 250 gymnastes auront le privilège de pouvoir participer à cette imposante revue des gymnastes suisses. Il est intéressant de noter que, malgré la crise, le nombre des participants à la fête fédérale (22.500) dépassera le chiffre de celle d'Aarau en 1932. C'est là une preuve évidente du développement constant de la Société fédérale de gymnastique, au sein de laquelle l'Association valaisanne joue un rôle fort modeste, mais tout de même utile, cela grâce à l'ardeur et à l'esprit de corps qui animent ses membres. M.

2me critérium cycliste de Monthey

Les 40 coureurs sélectionnés pour le critérium de Monthey de dimanche 17 mai ont été choisis. Bien entendu, les « as » auxquels nous faisons allusion dans notre dernier communiqué ont tous été choisis. Pouvaient-ils en être autrement ?

Quant à l'organisation, tout est fin prêt. Le circuit est en ordre et les plus terribles bagarres pourront s'y livrer sans crainte. Dimanche des hauts parleurs renseigneront les spectateurs sur les péripéties de la course et sur les classements des sprints. Ils déverseront aussi des torrents de musique enregistrée sur la foule vibrante. Bref ce sera la fête sportive dans toute l'acceptation du terme et pendant deux heures et demie va se dérouler sur l'admirable circuit montheyan le plus passionnant des spectacles.

Rappelons que le départ des coureurs sera donné à 14 h. 30 précises et qu'un programme donnant tous les détails sera vendu dès samedi soir à Monthey.

Madame veuve Valentin VOUILLOZ, à Châtellard ; Monsieur et Madame Roger VOUILLOZ, à Chamonix ; Monsieur et Madame Maxime LUGON, à Chamonix ; Monsieur et Madame Pierre LINDER et leurs enfants, aux Gaillands ; Monsieur et Madame Louis GROSS et leurs enfants, à Vernayaz ;

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Valentin VOUILLOZ

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, décédé à l'Hôtel Suisse du Châtellard, le 14 mai, à l'âge de 65 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Finhaut, le 16 mai, à 11 heures.

P. P. L.

Monsieur Maurice FRANC, à Martigny ; Monsieur Henri FRANC, à Ballaguer (Espagne) ; ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Mathilde FRANC

leur chère sœur, nièce et cousine, décédée le 15 mai, à l'âge de 58 ans.

L'ensevelissement aura lieu dimanche le 17 mai, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

Monsieur Maurice PIERROZ-BOURGEOIS, au Borgaud, ses enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Léonce MATHEY-BOURGEOIS leurs enfants et petits-enfants, aux Valettes ; Madame et Monsieur Louis MORANDI-BOURGEOIS et leurs enfants, aux Valettes ; Madame veuve Louise REBORD-BOURGEOIS, aux Valettes ; Madame veuve Anna BOURGEOIS-ROUILLER, à Lausanne, et ses enfants ; Monsieur Charles BOURGEOIS, aux Valettes ; Monsieur et Madame Georges BOURGEOIS-BOURGEOIS et leurs enfants, à Bovernier ; Madame veuve Céline BOURGEOIS-FILLIEZ et son enfant, à Genève ; Monsieur Pierre-Daniel BOURGEOIS, à Bovernier ; ainsi que les familles parentes et alliées

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Denis BOURGEOIS
ancien Juge

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, mort subitement à l'âge de 50 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Bovernier le samedi 16 mai, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

Les contemporains de la classe 1886 ont la douleur de faire part du décès de leur collègue

Monsieur Denis BOURGEOIS

L'ensevelissement aura lieu à Bovernier le 16 mai, à 10 heures.

Madame veuve Augustine COPT et famille, à Orsières, remercient bien sincèrement les sociétés et toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper.

Pour votre salade n'employez que **Citrovine** PRODUIT NATUREL 1 cuillerée de CITROVINE suffit pour 3 cuill. d'huile

Théâtre de Sion

Samedi 16 mai (soirée des membres passifs), Jeudi 21 mai à 14 h. 30, dimanche 17 mai (à 20 h. 45), mercredi 20 mai

Journées en l'honneur des Compositeurs Valaisans

Œuvres de 13 compositeurs valaisans et Le Sorcier du Village, opérette de Ch. Hännli. Prix des places : fr. 2.50, 2.—, 1.—

LOCATION OUVERTE CHEZ TRONCHET, SION, tél. 550

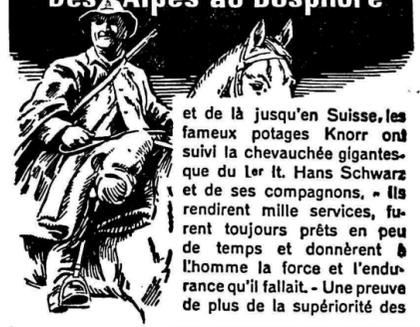
Attention !

Celui qui désire gagner une superbe petite automobile OPEL (4 places) peut tenter cette chance en achetant des billets de la Loterie organisée par la « Philharmonie Italienne » de Monthey (à fr. 0.50 le billet). Prière de passer commande à M. Jean Ciana à Monthey. Livraison par cinq billets (au minimum) contre remboursement. 13 lots en nature.

Tirage irrévocable 31 mai 1936.

ROYAL Du Dimanche 17 (matinée en cas mauvais temps) au mercredi 20 mai
CINÉMA
SEMAINE DE GALA
Pierre Blanchar, Charles Vanel, dans
Les Bateliers de la Volga
de Joseph Kessel. Une œuvre très belle, sensible et attachante.

Des Alpes au Bosphore



et de là jusqu'en Suisse, les fameux potages Knorr ont suivi la chevauchée gigantesque du 1er lt. Hans Schwarz et de ses compagnons. Ils rendent mille services, furent toujours prêts en peu de temps et donnèrent à l'homme la force et l'endurance qu'il fallait. - Une preuve de plus de la supériorité des

Potages Knorr

EMPRUNT Personne sérieuse cherche auprès d'un particulier un emprunt de Fr. 6000.—. Garantie hypothécaire en 1er rang sur immeuble en plein rapport, à MARTIGNY (valeur fr. 15.000.—). Adresser offres ou demander renseignements à M. A. Desfayes, notaire, à Martigny-Ville.

ÉTOILE, Semaine du Rire, Laurel et Hardy dans Les Chevaliers de la Flemme

CASINO DE SAXON
Dimanche 17 mai, dès 14 heures : **Grand BAL**
organisé par la Section de Jeunesse Radicale de Saxon
Invitation cordiale.

FRIGORREX
S. A. LUCERNE
INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES de toutes grandeurs et pour toutes applications. Fabrication entièrement suisse. Références de 1er ordre

NOUVELLE SIAM
VEVEY-CORSEAUX
BRULEURS AU MAZOUT pour chauffages centraux. Appareils perfectionnés. Consommation de mazout la plus réduite. Plus de 40 installations en Valais et dans la Vallée du Rhône. Représentant :

G. COUCHEPIN
Ing.-Chimiste MartignyBourg
Immeuble J. Couchepin, Pl. Centrale, tél. 61.259

MEUBLES
de bon goût, simples et riches, accessibles à toutes les bourses. **GRAND CHOIX** PLUS DE 40 CHAMBRES MODÈLES VISITEZ nos grands magasins à l'Avenue de la Gare, à Brigue. Prix très avantageux.

A. Gertschen, fils
Fabrique de Meubles, Naters - Brigue

Pédicure Mlle Dévaud
à côté du Photographe Darbellay, Av. de la Gare, Martigny. Tél. 61.169.

Jeune Homme sérieux cherche place de domestique ou vacher. S'adr. sous P 2599 S Publicitas, Sion.

A vendre, faute d'emploi, un bon mulet sage, âgé de 8 ans, av. char et harnais. S'adr. sous P 2598 S Publicitas, Sion.

Occasion Faute d'emploi, à vendre à bon compte, **voiture**

FIAT 525 5 places, culasse spéciale, freins hydrauliques, en parfait état de marche, comme neuve. S'adresser à Sidler Ernest, à Martigny-Ville.

Graphologie Votre écriture indique vos aptitudes et vos chances d'avenir. Ecrire date naissance, nom et prénom. Fr. 3.20 plus port, remb. en timbres-poste. **Mme B. Du Bois**, Chantepoulet 9, Genève

Poulettes A vendre, dès maintenant et pendant toute la saison, **belles poussines** âgées d'environ 4 mois. Prix très modérés. A. Perron, Martigny-Gare, tél. 61.092

Le meilleur ami de mon estomac



Le CHARBON DE BELLOC (poudre et pastilles) est un désinfectant du tube digestif. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion, combat la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, migraines résultant des mauvaises digestions, nausées, renvois, etc.

Echantillon gratuit sur demande à Maison VINCI (Genève - Acacias)

Toutes pharm. et drogu. Pastilles, btes à -.80, 1.50 Poudre, le flaconfr. 3.50

Frigomatic

Installations frigorifiques automatiques pour le ménage, le commerce et l'industrie. Fabrication suisse. Plus de 7000 références en Suisse.



AUTOFRIGOR S. A. - ZURICH
Hardturmstr. 20. Tél. 58.660. Représenté par

JOSEPH MÉTRAL
MARTIGNY - TÉLÉPHONE 61.443

E. D. SCHNYDRIG
SIERRE - TÉLÉPHONE 51.142

Bois de Chauffage

au prix de la production
provenant des coupes-taillis de hêtre 1935-36.
S'adresser à la
Société Coopérative de Consommation, Bouveret

Les gros travaux

de campagne imposent à la maîtresse de maison un surcroît d'activité. Alors surtout, les Potages Maggi lui rendent service : ils épargnent le temps et la peine d'éplucher des légumes et donnent des soupes aussi substantielles que savoureuses. Plus de 40 sortes permettent de varier à souhait. Qu'on s'en pourvoie à temps !



LES POTAGES MAGGI

22 sortes coûtent seulement
10 centimes le bloc

Banque Populaire de Martigny

Dépôts à vue
en Caisse d'Épargne
à terme

Toutes opérations de Banque

Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales

A louer, Av. de Martigny-Brg
Appartement

3 chambres, cuisine, jardin. Entrée à convenir.
S'adresser sous 6089 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

C'est vrai !!!

En cas d'indisposition subite : indigestion, faiblesse, etc... un petit verre de la liqueur de marque „DIABLERETS“ (essaimé pur) remonte instantanément et redonne la santé. ESSAYEZ UNE FOIS ET VOUS SEREZ CONVAINCU

Banque Cantonale du Valais - Sion

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Prêts hypothécaires

4 1/2 % à 5 %

suivant les garanties

Bons de Caisse

à 3 ans : 4 %

Bons de Dépôts

à 5 ans : 4 %

Vente aux enchères

Les soussignés exposent en vente aux enchères publiques à tout prix, le 26 mai prochain, à 14 h. 30, au Café du Nord, à Monthey, les immeubles suivants ayant appartenu à feu Monsieur Léon Martin :

Commune de Monthey

- 1) Bâtiment renfermant le Café du Nord, sis à la rue Franche, avec un appartement ;
- 2) 2me étage d'une maison sise au même lieu ;
- 3) au lieu dit « La Tour », vigne de 461 m² ;
- 4) au lieu dit « La Troilletaz », vigne de 453 m² ;
- 5) au lieu dit « La Gaville », vigne de 731 m² ;
- 6) au lieu dit « Les llettes », pré et champ de 5818 m² ;
- 7) au lieu dit « Chenevet », champ de 2122 m² ;
- 8) aux lieux dits « La Troyarde » et « Cheseaux », montagnes de 76.149 m².

Commune de Collombey

- 9) « L'Essert », bois-taillis de 3101 m².

Commune de Port-Valais

- 10) « La Chenevière », propriété de 1155 m².
Les conditions de vente seront indiquées à l'ouverture des enchères.

Pour la Succession :

Les Liquidateurs :

Mce DELACOSTE, avocat. Marc DONNET, avocat.

RÉSULTAT D'UNE ENQUÊTE AUPRÈS DE 2500 PERSONNES



83 personnes sur 100 dorment mieux, lorsqu'elles prennent de l'Ovomaltine avant de se coucher.



On s'est livré dernièrement aux Etats-Unis à des essais intéressants sur 2500 individus et l'on a constaté que 83 personnes sur 100 dorment mieux quand elles ont pris une tasse d'Ovomaltine avant de se coucher. Quant aux 17 autres, la plupart d'entre elles ont déclaré qu'elles jouissaient habituellement d'un sommeil paisible.

Ces observations coïncident en tous points avec les expériences faites dans le monde entier par une multitude de personnes sur l'Ovomaltine comme boisson du soir.

Rien n'est plus susceptible de procurer un bon sommeil qu'une tasse d'Ovomaltine prise avant le coucher. L'Ovomaltine bannit tout la sensation de la faim que les pesanteurs d'estomac qui troublent le repos nocturne.

L'Ovomaltine remplace également les forces dépensées durant le jour, calme les nerfs et soutient l'action reconstituante du sommeil.

L'OVOMALTINE

boisson du soir

renouvelle les forces et prépare un joyeux réveil.

En vente partout en boîtes à 2 frs et 3 frs 60

Dr A. WANDER S. A., BERNE

B 282

MORAND les 17 et 24 mai 1936

Grande

KERMESSE

organisée par la Fanfare Helvétique

Cantine soignée Tombola
Orchestre renommé

INVITATION CORDIALE. Le Comité.

? L'Oranjo ?

QU'EST CE QUE

C'est une délicieuse boisson à base de jus d'orange, préparée en « bouteille-ration » par la Distillerie MORAND, Martigny. L'essayer c'est l'adopter

NOS VOYAGES ACCOMPAGNÉS POUR

PENTECOTE

La Corse (29 mai-2 juin) Fr. 140.--

Pont du Gard et Gorges du Tarn en car (30 mai-2 juin) Fr. 80.--

S'INSCRIRE :
WAGONS-LITS // COOK

MONTREUX
Arcades du National - Téléphone 62.863

à vous mesdames,

qui savez mieux que personne la peine que coûte l'entretien journalier du ménage pour que tout soit constamment dans un état de parfaite propreté, nous vous conseillons de vous aider de PER dans tous les travaux de récurage. Vous gagnerez du temps. Et le PER vous sert sans vous coûter cher : 30 cts. le paquet seulement.



VARICES

BAUME ST-JACQUES

de C. Trautmann, pharmacien, Bâle. Prix : 1 fr. 75. Contre les plaies, ulcérations, brûlures, jambes ouvertes, hémorrhoides, affections de la peau, engelures, piqûres, dartrés, eczémas, coups de soleil. Dans toutes les pharmacies

Pharmacie St-Jacques, Bâle

Routes en béton

Les mieux adaptés à la circulation moderne !

A GENÈVE

à remettre pour cause de départ

bon café

bien situé près de la gare de Cornavin. Salles de sociétés, billard, 3 arcades. Bonnes recettes. Fr. 16.500.

Ecrire à M. Voufaz, 12, Rue de Fribourg, Genève.



si vous voulez construire une MAISON familiale

demandez la nouvelle brochure richement illustrée d'une des plus importantes entreprises suisses spécialisées dans la construction de maisons familiales.

Vous y trouverez d'utiles renseignements sur les méthodes rationalisées grâce auxquelles nous pouvons vous bâtir rapidement une maison de qualité durable à un prix modéré.

Établissements **WINCKLER** FRIBOURG

Coiffeurs

Pour un apprentissage accéléré, théorique et pratique, **ECOLE**

L. Pezet Professeur

Rue Coustance, 24, 1er, Genève

Famille privée prendrait **pensionnaires**

S'adresser sous 6840 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

A remettre à Martigny-Ville

cause départ

Commerce de vélos

bien situé. - S'adresser A. Pilet, cycles.

A la même adresse à vendre 1 fourneau à gaz „Le Rêve“ Avantageux.

Auto Fiat 525

19 HP, 6 cyl., marche parfaite, cond. int., 8 places, de confiance, vendue par particulier. (N'a eu qu'un seul propriétaire) Convient pour hôtel, service postal, ambulance ou autre.

Pour visiter et essayer, s'adr. „Red Star“, Lausanne. Dernier prix fr. 2450.--

Arséniate de plomb

Nicotine garantie 15%
Sulfate de cuivre
Chaux caséinée
Bouillie sulfocalcique
AU PLUS BAS PRIX

Droguerie Guenot
SAXON - GOTTFREY

Où allons-nous dimanche ?

Eh bien, faire une petite course chez l'ami Georges au

Café-Restaurant du Signal, à Surfrête à 1 h. 30 de Martigny à 1100 m. d'altitude

Vue splendide - Vins de 1er choix - Restauration à toute heure. Se recommande : GUERA Georges, électricien.

GLACE

La fabrique de glace à Montreux livre par toute quantité glace hygiénique artificielle en moules de 25 kg. Demandez prix et conditions.

Lisez et faites lire

Le Confédéré

Communion

Beaux chapelets depuis Fr. 1.50
Magnifiques croix . . . 3.-
Médailles argent . . . 2.-
Médailles « FIX » . . . 4.-
Médailles or . . . 15.-
Colliers argent . . . 2.-
Colliers cristal, bracelets, boucles d'oreilles, etc., très bon marché

Mathias Voggenberger

MARTIGNY
Horlogerie-Bijouterie Téléphone 61.293

Cercueils Couronnes

LIVRABLES DE SUITE

PH. ITEN

MARTIGNY Tél. 61.148

AGENT des Pompes Funèbres Générales S. A.

Grande Salle de l'Hôtel de Ville
MARTIGNY, dimanche 17 mai, à 20 h. 30

Grand Concert

donné par l'

Orchestre des Accordéonistes de Lausanne

Section Sénior Chromatique. Direction : F. Coderay, professeur.
Entrée : Fr. 1.10, taxe comprise

POUR LA FEMME

La mode enfantine

L'enfant doit être vêtu simplement : rien de plus déplaisant à voir qu'un enfant paralysé par sa toilette ! Les mamans ont malheureusement une tendance à exagérer aussi dans ce sens, et oublient — quelquefois — que simplicité, dans la mode enfantine, est presque toujours signe de bon goût et d'élégance. Au point de vue éducatif aussi la simplicité dans les vêtements exerce une influence favorable sur tous les élèves d'une école.

Tous les vêtements de l'enfant doivent naturellement être de rigoureuse propreté, donc parfaitement lavables, même ceux d'hiver.

Ils devront être « bon teint » afin de rester frais et jolis jusqu'au terme de leur usage. Si par le hasard d'un lavage mal fait un vêtement vient à perdre sa couleur, il faudra le replonger avec l'une des nombreuses teintures ménagères d'un usage si facile et si sûr.

Les vêtements de l'enfant doivent être assez larges pour lui laisser l'entière liberté de ses mouvements, et aussi pour laisser pénétrer l'air surtout pendant la belle saison.

Ils ne doivent point avoir de fanfreluches, d'ornements exagérés, de couleurs heurtées. Pour l'été, des vêtements blancs, de couleurs pastel, ou plus vives : cerise, jaune d'or, jade, amande, sont ce qu'il y a de plus pratique et la plus jolie garniture est un col blanc brodé par la maman.

Les cols, revers de manches, bordures, seront claires, ou simplement blancs. Ces vêtements peuvent être rafraîchis du soir au matin, de sorte que l'enfant est toujours bien propre, sans beaucoup de travail ni de grande dépense.

Il ne faut pas faire trop de choses, car l'enfant grandit vite, il n'arriverait pas à en profiter raisonnablement, sans même prétendre à les « user » surtout s'il n'y en a point d'autre après lui.

Les tissus doivent être de bonne qualité, afin de supporter les ébats et les lavages répétés et avoir quand même toujours bonne façon, jusqu'à la fin. Chacune de nous sait que les tissus de qualité inférieure non seulement ne durent pas, qu'ils se déchirent facilement mais encore qu'ils ont tout de suite un air vieux, usé, passé : ce qui est rien moins que plaisant.

Les vêtements doivent aussi être légers, c'est-à-dire pas trop lourds ; les enfants souffrent généralement déjà assez de la chaleur sans qu'on les fasse encore suer sous le poids de trop de vêtements, ou de vêtements trop épais, qui intercepteraient aussi le passage de l'air.

En résumé : il faut assez de vêtements, mais pas trop, et, comme pour les grandes personnes, ils doivent être judicieusement choisis et combinés de façon à pouvoir faire face à toute éventualité. Ces dernières sont moins nombreuses et moins imprévues pour les enfants dont la vie se cantonne dans l'école, la promenade et le jeu, les vacances et quelques rares réunions avec d'autres enfants.

En général, les « jeunes » suivent d'assez près, dans ses grandes lignes, la mode qui régit les vêtements de leurs parents : même coupe, mêmes tissus, même détails ; il convient cependant d'avoir du doigté, de la mesure ; se garder des exagérations, qui tentent souvent très fortement nos grandes fillettes.

Secrétariat. — Nous rappelons que le Secrétariat du Parti libéral-radical valaisan se trouve, à Martigny-Ville, avenue de la Gare, villa derrière la maison Pasquier, architecte ; téléphone 61.303. En cas d'absence, tél. à la rédaction du « Confédéré », 61.031.

«LE CONFEDERE», FEUILLETON No 23

Diane et l'Amour

ROMAN DE CONCORDIA MERREL

La nuit tombait maintenant ; les vagues continuaient à marteler la coque du navire ; de temps en temps, les embruns mettaient aux lèvres une saveur salée.

Après un long silence, la voix de Diane s'éleva, à peine perceptible :

— Je suis au regret de vous avoir peiné... Landor répondit d'une voix posée, volontairement froide :

— Il est probable que tout cela n'a pas l'importance que je lui avais donnée sur le moment.

Il s'éloigna ensuite, sans prendre autrement congé.

Diane fut blessée de cette séparation brusquée. Elle estimait, cependant, qu'un pas en avant avait été fait : la voie se trouvait en partie déblayée, laissant la possibilité de progrès ultérieurs.

Le Goodrich-Castle poursuivait sa route vers Madère, où il devait faire escale.

Au bout de cinq jours, M. Fawcett fit sa réapparition sur le pont ; il avait été sérieusement éprouvé par le mal de mer.

Le grand divertissement des passagers, dans ces parages, consistait à lancer par-dessus bord des pièces de « six pence » que des négrillons rattrapaient en plongeant. M. Fawcett et James Landor prirent une part active à ce jeu ; un matin, ils organisèrent un match entre leurs champions respectifs.

Tous droits de reproduction réservés.

Nos recettes

Salade Ecossoise

Préparer une salade de pommes de terre que l'on dresse dans un saladier et que l'on entoure d'une couronne de salade verte, puis garnir avec des tranches de saumon fumé.

Oeufs à la Maréchale

Décoquiller des œufs frais cuits durs ; retirer le jaune que l'on hache ; puis émincer les blancs, les mélanger dans une sauce Béchamel de haut goût et bien assaisonnée. Etendre, au fond d'un plat, une couche de croûtons de pain passés au beurre, verser dessus une épaisseur de sauce, saupoudrer de fromage et d'une couche de jaunes, puis recommencer la même opération, et mettre au four chaud pendant quelques minutes.

Meurette de lapereau

Ayez un jeune lapin, du poids d'environ 1 kg. 250, l'écorcher, le vider et le découper. Chauffer du beurre dans une casserole de grandeur appropriée et faire rissoler les morceaux du lapereau, en même temps qu'une vingtaine de petits oignons. Quand il sera bien coloré, ajouter une forte cuillerée à soupe de farine, mélanger et mouiller avec 3 décil. de vin blanc, autant d'eau. Sel, poivre, et mettre encore un bouquet garni, composé d'une demi-feuille de laurier, une branchette de serpolet et quelques queues de persil.

Compter une petite heure de cuisson, puis ajouter 250 gr. de champignons pelés, lavés et coupés en quartiers. Dresser la meurette dans un plat rond creux, la recouvrir de sa sauce et garnir le tout avec des croûtons de pain anglais, sans croûte, d'un centimètre d'épaisseur, taillés en triangle et frits au beurre.

Pommes Miquette

Peler de petites pommes de terre nouvelles, les laver, les égoutter, les sponger et les faire rôtir, entières, au beurre. Sel et poivre. Quand elles seront cuites et bien dorées, les dresser sur un plat et les tenir au chaud.

D'autre part, délayer dans un bol, 3 jaunes d'œufs avec 2 décil. de crème fraîche, assaisonner modérément et verser cette liaison dans le beurre ayant servi à rôtir les pommes de terre, remuer sans arrêt et, aussitôt que cette sauce commencera à épaissir, la verser sur les pommes de terre. Les poudrer de fines-herbes et servir.

Timbre et espéranto

Le Département fédéral des P. T. T. du Brésil vient d'émettre, à l'occasion de la 8me Foire internationale de Rio de Janeiro, un timbre-poste de 200 reis avec texte en portugais et en espéranto.

Les paquebots de la Cunard armés !

Un Livre blanc publié à Londres révèle que les navires de la Cie Cunard White Star transportant le courrier seront aménagés aux frais de l'amirauté afin de pouvoir porter des canons de six pouces. Diverses autres mesures sont envisagées dans le Livre blanc afin d'assurer une plus grande coordination entre la flotte de guerre et la marine marchande en ce qui concerne les signaux maritimes, la distribution des nouvelles ayant trait à la marine de guerre et l'utilisation dans les équipages civils des anciens marins militaires.

La Cunard White Star Line recevra un versement annuel de 100.000 livres sterling pour ses services postaux entre Southampton et New-York.

Diane, survenant, les trouva riant de bon cœur en contemplant les exploits des plongeurs.

— Quel est l'enjeu ? demanda la jeune fille.

— Une boîte de mes meilleurs cigares, répondit son père : si le négrillon de Jim gagne, c'est Landor qui aura la boîte, si c'est le mien, je garde mes cigares.

— Père, donnez-moi des pièces de six pence... je veux en lancer quelques-unes...

— Tiens, voilà ce qui me reste, prends ma place ; tu vois le négrillon qui rit de toutes ses dents, c'est mon plongeur ; attention !

Pour l'instant, aucune barrière n'existait plus entre les jeunes gens ; le passé semblait aboli et le présent n'était que rires et cris de triomphe.

Les chances s'étaient maintenues jusqu'alors égales. Il ne restait plus à Diane qu'une pièce à lancer ; elle la jeta entre les deux plongeurs, mais soit qu'elle eût mal calculé son élan, soit que le champion de Landor fût plus agile, c'est ce dernier qui sortit vainqueur du tournoi.

— Père va se moquer de moi ! Il dit toujours que les femmes sont maladroites. La boîte à cigares est pour vous, Jim ! Oh ! je vous demande pardon, ajouta-t-elle, toute rougissante, c'est à force d'entendre père vous nommer ainsi.

— Peu importe le nom que vous me donnez, répondit-il d'un ton distant :

— Vous souvenez-vous qu'une fois déjà je vous ai appelé par votre prénom familial. C'était le soir où nous nous sommes tellement disputés ; je vous ai appelé à deux reprises, vous ne vous êtes même pas retourné !

— Je n'ai pas entendu, dit-il d'une voix blanche.

Un peu plus tard, le paquebot pénétrait dans le port de Funchal. Les passagers descendirent à terre. M. Fawcett prit une auto et demanda au chauffeur de les conduire à l'hôtel Bellevue, à l'autre extrémité de la ville.

La route était plutôt mauvaise : le chauffeur, en outre, conduisait avec la plus grande fantaisie, aussi, à

Gymnastique et musique

On nous écrit de Winterthour :

Pendant qu'une élite de la jeunesse de nos cantons exerce sa vigueur et son adresse pour la 61e fête fédérale de gymnastique, les 15 sections fédérales de Winterthour lui préparent une cordiale réception, sur une vaste prairie aux abords de la ville, à l'écart des bruits de l'industrie. Dans le voisinage eut lieu le tir fédéral de 1895, la section de 17 membres des « Tireurs du Rhône » valaisans s'y classant 38e sur 326 sociétés.

L'ordre et la discipline qui président aux concours de gymnastique se fondent agréablement dans la mesure, la cadence et le rythme des mouvements, un souffle et leur harmonie devient musique, ce que Winterthour entend réaliser grâce à une tradition artistique de plusieurs siècles.

En 1830, cette cité de 3500 âmes pouvait assumer la réception de la Société helvétique de musique (en 1854 c'était Sion), mettant sur pied un orchestre de fête de 83 exécutants et un chœur de 16 chanteurs. Aujourd'hui son Conservatoire de musique est fréquenté par plus de 300 élèves. Déjà en 1629 un « Collège de musique » naissait, comme peu avant à Zurich et à St-Gall, à l'initiative d'un pasteur avec onze amis de l'art, pour diriger depuis lors le développement général de la musique jusqu'à nos jours. Un demi-siècle plus tôt encore, lorsque le chant d'église était proscrit par l'austérité de la Réforme, Winterthour le rétablissait de son propre chef et en 1809 les orgues également bannies des temples depuis Zwingli reprenaient place dans l'église St-Laurent, les premières dans le canton.

Pour la prochaine fête, la partie musicale est d'une importance majeure, car la ville ne possédant ni lac aux riantes bords, ni Righi, ni chute du Rhin pour charmer ses hôtes, il faut tout tirer du génie local. C'est donc tout d'abord la Société de l'Orchestre de la ville qui secondera les gymnastes pour garnir dignement le cadre de la fête, en organisant six grands concerts dans le hall 2 qui va s'élever. Fort d'environ 85 exécutants et disposant de vieille date d'une riche répertoire, cet orchestre prépare ses programmes et la provision d'harmonie est assurée, sans mentionner déjà ce que d'autres excellentes sociétés se réservent d'offrir aux visiteurs confédérés.

Z. Schoch, Winterthour.

Le champion des mangeurs de Bavière

Dans toutes les brasseries et restaurants de Munich, on s'apprête à fêter cet été le centenaire de la naissance de Johann Ketzler, dont l'extraordinaire faculté d'engloutissement lui avait valu le titre officiel de « champion des mangeurs de Bavière ».

Ketzler était le fils d'un pauvre cordonnier de Munich, mais il acquit rapidement la célébrité grâce à son formidable appétit, qui était légendaire dans le sud de l'Allemagne. Bien que commissionnaire de profession, Ketzler vivait principalement des paris qu'il gagnait. Ses exploits gastronomiques sont célèbres. Il mangea 80 saucisses crues en deux heures, trois oies rôties d'un poids total de 19 livres en deux heures et demie ; 200 pommes de terre frites en trois heures et un bœuf entier, pesant 1000 livres, en 42 jours. Dans une compétition avec un étudiant, il gagna 100 marks en mangeant 100 saucisses en deux heures. Une autre fois, il gagna une maison de 2000 marks en absorbant un mélange de 20 portions de tripes et de 10 portions de choucroute, le tout arrosé de litres de bière, en une heure quarante minutes. Enfin, il accomplit son plus fameux exploit le jour où, dans un square de Munich, en présence de milliers de ses compatriotes qui l'encourageaient de leurs acclamations, il mangea trois livres de foin en moins de deux heures.

Le plus beau de l'histoire, c'est que Johann Ketzler ne mourut pas d'une indigestion comme on pourrait le croire, mais d'un simple refroidissement.

l'intérieur de l'auto, les voyageurs se trouvaient-ils projetés les uns contre les autres.

On arriva enfin à l'hôtel, au soulagement général. L'escale ne durait qu'une heure et le même chauffeur attendait ses clients pour les reconduire au quai d'embarquement.

Le trio s'installa confortablement devant d'exquises boissons glacées ; quand les jeunes gens se furent rafraîchis, M. Fawcett leur conseilla d'aller visiter les jardins qui sont de toute beauté.

— Vous voyez, monsieur Landor, dit Diane en souriant, le destin prend un malin plaisir à nous rapprocher.

— On le dirait, en effet.

— Est-ce que cela vous contrarie ?

— Pas le moins du monde. J'accepte ces obligations avec une parfaite indifférence.

— Monsieur Landor, vous n'êtes pas aimable, et vous ne pensez pas un mot de ce que vous dites, répartit vivement Diane, en regardant son interlocuteur dans les yeux.

— Vous avez probablement raison, convint-il, en rougissant jusqu'à la racine des cheveux.

— Trouvez-vous que ce soit équitable de votre part, de maintenir, en tête à tête avec moi, une attitude hostile alors que père nous imagine les meilleurs amis du monde ?

— Votre père ignore, n'est-ce pas, ce qui s'est passé entre nous ? Ses illusions sont naturelles. Mais pourquoi tenez-vous tant à ce que nous vivions en bons amis ? interrogea Landor.

— La vie n'est pas toujours une partie de plaisir : elle vous expose à bien des déboires ; on trouve dans l'amitié une source perpétuelle de confort.

— Je pense tout à fait comme vous.

— Durant ces deux derniers mois, j'ai longuement réfléchi et je dois avouer que, depuis le soir où nous nous sommes querellés, il ne s'est pas passé de jours où je n'aie pensé à vous, Jim.

— Et moi à vous, Diane, reconnut-il à son tour.

Les horaires d'été

Horaire Bopp, été 1936

La nouvelle édition a entièrement tenu compte des grands changements survenus dans les horaires des chemins de fer, vu l'augmentation de trains circulants, l'accélération de la course et les nombreux trains directs légers. Disposition claire et impression très facile à lire. Prix 2 fr.

La Palette

Le nouvel horaire La Palette est établi avec un remarquable souci de la perfection ; c'est incontestablement le meilleur et le plus complet des horaires de chez nous. Il est aussi celui que la plupart préfèrent pour son exactitude, la clarté de son texte et l'immense supériorité de ses fameux plans.

Cette saison, La Palette présente une belle surprise que chacun trouvera dans l'horaire. La Palette est en vente partout à 60 ct.

Le « Guide Gassmann »

C'est l'élégant petit « Guide Gassmann » que les messieurs placent dans leur poche de gilet et qui n'embarrasse nullement le sac à main des dames. Il est petit et pourtant il est très complet. Il donne l'heure de tous les trains des lignes principales et secondaires, ainsi que toutes les courses des bateaux de nos lacs, et de nos funiculaires. Il ne coûte que 70 ct. relié et 60 ct. broché.

L'Horaire Zenith

D'une exécution parfaite, corrigé avec le maximum d'exactitude, c'est l'horaire préféré du public dont il est le fidèle compagnon de voyage. Les nouveaux « trains légers rapides », de même que toutes les courses de « Flèches rouges » y figurent, ainsi que les bateaux et avions. Prix 60 ct.

La Flèche rouge

Signalons l'arrivée d'un nouveau venu : « La Flèche rouge ». Cet horaire breveté comprend 68 pages de texte documentaire. Tous les trains légers rapides, de même que les courses de « Flèches rouges » y figurent en bonne place. Au moyen de son formidable plan-répertoire vous trouvez en quelques secondes toute ligne de chemin de fer, d'avion, de bateau ou de course postale désirée. En vente partout : 60 ct. seulement.

Horaire « Burkli »

On appréciera le détail si complet des correspondances internes, à chaque bifurcation, la netteté remarquable de l'impression et la distribution rationnelle des matières en sections reconnaissables chacune à sa teinte caractéristique. Ce sont là autant de facteurs qui facilitent énormément les recherches des voyageurs.

Nous avons reçu :

Pro Infirmis

Le rapport annuel de Pro Infirmis vient de paraître. La partie administrative est précédée cette année d'un certain nombre d'exemples caractéristiques montrant ce qu'on fait et ce qu'on peut faire pour les infirmes et les anormaux. Des illustrations appropriées complètent le texte.

Le rapport proprement dit signale l'extension de l'activité de « Pro Infirmis » dans le courant de 1935 et la meilleure collaboration qu'elle a établie avec les minorités confessionnelles et linguistiques du pays. La vente de cartes qui a été organisée en 1935 dans toute la Suisse allemande a permis de verser 136.063 francs aux institutions locales et dans certains cas à des infirmes ou des anormaux isolés, et 139.750 francs aux institutions suisses d'assistance aux infirmes ou aux anormaux, soit au total 275.813 francs.

La jeune fille sentait son cœur battre violemment, mais elle s'efforça de rester calme.

— Ne pourrions-nous, au moins, rester bons amis ? murmura-t-elle.

— Il s'agit de savoir si un homme peut conserver de l'amitié pour une femme dont il a été amoureux ? Avez-vous jamais songé à la possibilité d'offrir votre amitié à... lord Peregrine ?

— Jamais je n'ai songé, en effet, à lui demander son amitié, sans doute parce que je ne la désirais pas. Si, continua-t-elle, un homme ne peut pas éprouver ce sentiment...

— Il pourrait tout au moins essayer ?

Diane tendit sa main que Landor saisit vivement, puis, la laissant retomber, il murmura :

— Non, ce n'est pas possible, je ne peux pas !

— Espérons en l'avenir, répliqua faiblement Diane.

— Nous ferions mieux d'aller rejoindre votre père, dit Landor.

Ils regagnèrent aussitôt la terrasse du restaurant.

XV

Après Funchal, le paquebot n'avait pas d'autre escale avant Le Cap. Tous les passagers débarquèrent alors et furent conduits à l'Hôtel du Mont-Nelson pour la durée de leur bref séjour à terre.

Une lettre de Swann attendait M. Fawcett. Cette missive étonna grandement ce dernier.

L'ingénieur-fondateur de pouvoirs expliquait qu'après un examen approfondi, il ne jugeait pas raisonnable d'investir de nouveaux capitaux en vue de l'exploitation de la mine. Il avouait franchement s'être trompé dans ses premières évaluations et regrettait que M. Fawcett eût fait un voyage inutile.

A son avis, le mieux serait, maintenant, d'essayer de vendre la mine. Il connaissait précisément quelqu'un disposé à acheter les droits de propriété d'une mine avoisinant celle de M. Fawcett. Peut-être pourrait-on s'entendre avec lui. (à suivre)

Horaires du "Confédéré"

valable du 15 mai 1936 au 21 mai 1937.

Train direct avec surtaxe.

LAUSANNE-BRIGUE LIGNE DU SIMPLON BRIGUE-LAUSANNE

600	540	500	455	455	505	597	597	1122	1188	1742	1437	1437	1620	1806	2104	2118	2203	2359	2359	608	644	745	808	950	1110	1127	1348	1355	1530	1547	1741	1823	1940	2038	2214	2235	2250	2304	2358	358
626	566	523	485	485	535	627	627	1152	1218	1776	1471	1471	1654	1840	2138	2152	2237	2393	2393	550	614	715	778	920	1080	1097	1318	1325	1500	1517	1711	1793	1910	2008	2184	2205	2220	2274	2328	382
648	588	545	505	505	555	647	647	1188	1254	1812	1507	1507	1690	1876	2174	2188	2273	2429	2429	580	644	745	808	950	1110	1127	1348	1355	1530	1547	1741	1823	1940	2038	2214	2235	2250	2304	2358	432
701	641	598	558	558	608	697	697	1224	1290	1848	1543	1543	1726	1912	2210	2224	2309	2465	2465	680	744	845	908	1050	1210	1227	1448	1455	1630	1647	1841	1923	2040	2138	2314	2335	2350	2404	2458	486
706	646	603	563	563	613	702	702	1260	1326	1884	1579	1579	1762	1948	2246	2260	2345	2501	2501	780	844	945	1008	1150	1310	1327	1548	1555	1730	1747	1941	2023	2140	2238	2414	2435	2450	2504	2558	540
711	651	608	568	568	618	707	707	1296	1362	1920	1615	1615	1798	1984	2282	2296	2381	2537	2537	880	944	1045	1108	1250	1410	1427	1648	1655	1830	1847	2041	2123	2240	2338	2514	2535	2550	2604	2658	594
715	655	612	572	572	622	711	711	1332	1398	1982	1677	1677	1860	2046	2344	2358	2443	2599	2599	1080	1144	1245	1308	1450	1610	1627	1848	1855	2030	2047	2241	2323	2440	2538	2714	2735	2750	2804	2858	648
720	660	617	577	577	627	716	716	1368	1434	2044	1739	1739	1922	2108	2406	2420	2505	2661	2661	1280	1344	1445	1508	1650	1810	1827	2048	2055	2230	2247	2441	2523	2640	2738	2914	2935	2950	3004	3058	702
725	665	622	582	582	632	721	721	1404	1470	2100	1795	1795	1978	2164	2462	2476	2561	2717	2717	1480	1544	1645	1708	1850	2010	2027	2248	2255	2430	2447	2641	2723	2840	2938	3114	3135	3150	3204	3258	756
730	670	627	587	587	637	726	726	1440	1506	2142	1837	1837	2020	2206	2504	2518	2603	2759	2759	1680	1744	1845	1908	2050	2210	2227	2448	2455	2630	2647	2841	2923	3040	3138	3314	3335	3350	3404	3458	810
735	675	632	592	592	642	731	731	1476	1542	2180	1875	1875	2058	2244	2542	2556	2641	2797	2797	1880	1944	2045	2108	2250	2410	2427	2648	2655	2830	2847	3041	3123	3240	3338	3514	3535	3550	3604	3658	864
740	680	637	597	597	647	736	736	1512	1578	2218	1913	1913	2096	2282	2580	2594	2679	2835	2835	2080	2144	2245	2308	2450	2610	2627	2848	2855	3030	3047	3241	3323	3440	3538	3714	3735	3750	3804	3858	918
745	685	642	602	602	652	741	741	1548	1614	2256	1951	1951	2134	2320	2618	2632	2717	2873	2873	2280	2344	2445	2508	2650	2810	2827	3048	3055	3230	3247	3441	3523	3640	3738	3914	3935	3950	4004	4058	972
750	690	647	607	607	657	746	746	1584	1650	2294	1989	1989	2172	2358	2656	2670	2755	2911	2911	2480	2544	2645	2708	2850	3010	3027	3248	3255	3430	3447	3641	3723	3840	3938	4114	4135	4150	4204	4258	1026
755	695	652	612	612	662	751	751	1620	1686	2332	2027	2027	2210	2396	2694	2708	2793	2949	2949	2680	2744	2845	2908	3050	3210	3227	3448	3455	3630	3647	3841	3923	4040	4138	4314	4335	4350	4404	4458	1080
760	700	657	617	617	667	756	756	1656	1722	2370	2065	2065	2248	2434	2732	2746	2831	2987	2987	2880	2944	3045	3108	3250	3410	3427	3648	3655	3830	3847	4041	4123	4240	4338	4514	4535	4550	4604	4658	1134
765	705	662	622	622	672	761	761	1692	1758	2408	2103	2103	2286	2472	2770	2784	2869	3025	3025	3080	3144	3245	3308	3450	3610	3627	3848	3855	4030	4047	4241	4323	4440	4538	4714	4735	4750	4804	4858	1188
770	710	667	627	627	677	766	766	1728	1794	2446	2141	2141	2324	2510	2808	2822	2907	3063	3063	3120	3184	3285	3348	3490	3650	3667	3888	3895	4060	4077	4271	4353	4470	4568	4944	4965	4980	5034	5088	1242
775	715	672	632	632	682	771	771	1764	1830	2484	2177	2177	2360	2546	2844	2858	2943	3100	3100	3160	3224	3325	3388	3530	3690	3707	3928	3935	4100	4117	4311	4393	4510	4608	5184	5205	5220	5274	5328	1296
780	720	677	637	637	687	776	776	1800	1866	2522	2217	2217	2400	2586	2884	2898	2983	3140	3140	3200	3264	3365	3428	3570	3730	3747	3968	3975	4140	4157	4351	4433	4550	4648	5324	5345	5360	5414	5468	1350
785	725	682	642	642	692	781	781	1836	1902	2560	2255	2255	2438	2624	2922	2936	3021	3178	3178	3240	3304	3405	3468	3610	3770	3787	4008	4015	4180	4197	4391	4473	4590	4688	5430	5451	5466	5514	5568	1404
790	730	687	647	647	697	786	786	1872	1938	2598	2293	2293	2476	2662	2960	2974	3059	3216	3216	3280	3344	3445	3508	3650	3810	3827	4048	4055	4220	4237	4431	4513	4630	4728	5544	5565	5580	5634	5688	1458
795	735	692	652	652	702	791	791	1908	1974	2636	2331	2331	2514	2700	3000	3014	3100	3257	3257	3320	3384	3485	3548	3690	3850	3867	4088	4095	4260	4277	4471	4553	4670	4768	5610	5631	5646	5694	5748	1512
800	740	697	657	657	707	796	796	1944	2010	2674	2369	2369	2552	2738	3040	3054	3140	3297	3297	3360	3424	3525	3588	3730	3890	3907	4128	4135	4300	4317	4511	4593	4710	4808	5670	5691	5706	5754	5808	1566
805	745	702	662	662	712	801	801	1980	2046	2712	2407	2407	2594	2780	3084	3098	3184	3341	3341	3404	3468	3569	3632	3774	3934	3951	4172	4179	4344	4361	4555	4637	4754	4852	5730	5751	5766	5814	5868	1620
810	750	707	667	667	717	806	806	2016	2082	2750	2445	2445	2632	2818	3124	3138	3224	3381	3381	3444	3508	3609	3672	3814	3974	3991	4212	4219	4384	4401	4595	4677	4794	4892	5790	5811	5826	5874	5928	1674
815	755	712	672	672	722	811	811	2052	2118	2788	2483	2483	2670	2856	3164	3178	3264	3421	3421	3484	3548	3649	3712	3854	4014	4031	4252	4259	4424	4441	4635	4717	4834	4932	5810	5831	5846	5894	5948	1728
820	760	717	677	677	727	816	816	2088	2154	2826	2521	2521	2708	2894	3204	3218	3304	3461	3461	3524	3588	3689	3752	3894	4054	4071	4292	4299	4464	4481	4675	4757	4874	4972	5850	5871	5886	5934	5988	1782
825	765	722	682	682	732	821	821	2124	2190	2864	2559	2559	2742	2928	3240	3254	3340	3497	3497	3560	3624	3725	3788	3930	4090	4107	4328	4335	4500	4517	4711	4793	4910	5008	5890	5911	5926	5974	6028	1836
830	770	727	687	687	737	826	826	2160	2226	2902	2597	2597	2780	2966	3280	3294	3380	3537	3537	3600	3664	3765	3828	3970	4130	4147	4368	4375	4540	4557	4751	4833	4950	5048	5930	5951	5966	6014	6068	1890
835	775	732	692	692	742	831	831	2196	2262	2940	2635	2635	2822	3008	3324	3338	3424	3581	3581	3644	3708	3809	3872	4014	4174	4191	4412	4419	4584	4601	4795	4877	4994	5092	5970	5991	6006	6054	6108	1944
840	780	737	697	697	747	836	836	2232	2298	2978	2673	2673	2860	3046	3364	3378	3464	3621	3621	3684	3748	3849	3912	4054	4214	4231	4452	4459	4624	4641	4835	4917	5034	5132	6010	6031	6046	6094	6148	2000
845	785	742	702	702	752	841	841	2268	2334	3016	2711	2711	2900	3086	3404	3418	3504	3661	3661	3724	3788	3889	3952	4094	4254	4271	4492	4499	4664	4681	4875	4957	5074	5172	6050	6071	6086	6134	6188	2054
850	790	747	707	707	757	846	846	2304	2370	3054	2749	2749	2932	3118	3436	3450	3536																							